

POLITIQUE D'ASSISTANCE DU JAPON POUR LE GABON (TRADUCTION PROVISOIRE)

Avril 2019

1 Objectif de la coopération du Japon au Gabon

Le Gabon est l'un des principaux pays producteurs de pétrole en Afrique subsaharienne et, en raison de l'abondance de ses ressources minérales et forestières, son revenu national brut (RNB) par habitant est élevé, à 6 610 USD (Banque mondiale, 2017). Depuis son indépendance en 1960, le Gabon n'a jamais connu de guerre civile ni de conflit et, en raison de son pouvoir économique et de sa stabilité politique, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) se sont installés au Gabon et jouent un rôle actif dans la stabilité de l'Afrique centrale et du golfe de Guinée. Le Gabon représente par conséquent l'un des pays les plus importants de la région.

D'autre part, bien que le RNB soit élevé parce que c'est un pays producteur de pétrole, l'indice de développement humain est faible (110e) (PNUD, 2018) et il existe un écart entre les indicateurs économiques et les indices de développement humain. En outre, les recettes pétrolières représentent près de 60% des recettes nationales et le pays n'est pas industrialisé, ce qui le rend sensible aux effets des fluctuations des prix mondiaux du pétrole mais qui mène une réforme administrative par l'assainissement du bilan financier. En plus, la vision à long terme «GABON VISION2025» à l'horizon 2025 et le «Plan stratégique pour le Gabon émergent (PSGE)» en vue de sa réalisation ont été formulés et annoncés.

Cette assistance complémentaire aux efforts d'auto-assistance du Gabon contribue non seulement à la stabilité du pays mais également de la région, et participe également à promouvoir de bonnes relations bilatérales avec le Japon sur la scène internationale. Par conséquent, l'importance du soutien est grande.

2 Politique de base de l'APD du Japon (objectif global):

Soutenir une construction de la nation équilibrant le développement économique et social.

Le RNB du Gabon est élevé mais il y a de nombreux besoins en matière de développement car, comme il existe un écart important entre les indicateurs économiques et les indices de développement humain révélant les niveaux de santé, d'éducation et de revenus. Le Japon soutiendra la construction du Gabon bien équilibré visant à combler l'écart entre les indicateurs économiques et les indices de développement humain dans le cadre du PSGE.

3 Domaines prioritaires (objectifs moyens)

(1) Amélioration de la vie sociale et quotidienne et correction des disparités

Soutenir la «stratégie de développement humain» du Gabon, un appui à l'amélioration des conditions de vie et sociales et à la correction des inégalités par le biais par exemple de la coopération technique dans les domaines de l'éducation, des technologies de

l'Information et de la Communication (TIC), de la santé, du développement communautaire et des aides sous formes de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine.

(2) La conservation environnementale

Puisque le Gabon, à travers la politique « Gabon Vert », accorde de l'importance à des thèmes tels que la conservation de la biodiversité, des mesures contre le réchauffement de la Terre et les changements climatiques et pour la promotion de l'éco-tourisme seront soutenues par le Japon à travers par exemple la coopération technique.

(3) Appui à la diversification industrielle

Soutenir la diversification des industries sur laquelle le Japon met l'accent par le biais de par exemple la coopération technique dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche. Le Gabon s'emploie également activement à diversifier ses partenaires économiques, c'est pourquoi le Japon recherche la possibilité de soutenir les entreprises privées par le biais de partenariats public-privé, contribuant ainsi à la diversification industrielle du Gabon.

4 Points à prendre en compte

Mise en valeur des organisations régionales telles que la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP, dont le bureau est à Libreville), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC, dont le siège est à Yaoundé), la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD, dont le siège est à Nairobi), et la Plateforme africaine des villes propres (ACCP, dont le siège est à Tokyo); il convient de considérer une prise de mesures adaptées pour les défis de chaque secteur au niveau régional.

Pièce jointe: Plan d'Opération à Moyen Terme pour la République Gabonaise